

## Fiche informative sur l'action

**Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP Maçon**

**Académie de Nancy-Metz**

**LPR Louis Geisler 3, rue de la Belle Orge 88110 RAON L'ETAPE**

**ZEP : non**

**Téléphone : 03 29 42 90 90**

**Télécopie : 03 29 42 90 80**

**Mèl de l'établissement : [ce.0881370@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0881370@ac-nancy-metz.fr)**

**Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/LouisGeislerRaonLEtape/>**

**Personne contact : [jean-pierre.thillard@ac-nancy-metz.fr](mailto:jean-pierre.thillard@ac-nancy-metz.fr)**

**Classes concernées : CAP Maçon + CAP Peintre Applicateur de Revêtements + CAP Staffeur**

**Disciplines concernées : disciplines professionnelles (*dans un premier temps*)**

**Date de l'écrit : juillet 2011**

### Résumé :

Fin 2009, le CAP Maçon a été modularisé et validé par l'inspecteur de la filière. L'architecture modulaire et les supports d'évaluation permettent de valider les parcours professionnalisants des publics accueillis tout au long de la vie. La sécurisation des parcours professionnels est prise en compte. Le LP Geisler peut offrir une qualification sur quelques modules professionnels en maçonnerie et/ou une certification complète de niveau V en fonction du projet professionnel ou personnel de chaque apprenant.

À partir de l'application au CAP Maçon modularisé, toute une méthodologie permettant l'individualisation des parcours et des apprentissages a été développée et sert de référence académique.

Fortes de leurs expériences, les équipes pédagogiques Bâtiment souhaitent investir désormais d'autres disciplines professionnelles telles que Peinture Applicateur de Revêtements et Staffeur Ornemaniste.

L'objectif ultime est d'accueillir, en formation tout au long de la vie, des publics sur des modules Bâtiment de niveau V afin de permettre l'insertion professionnelle dans le BTP, le maintien de l'employabilité ou l'accroissement de la mobilité.

La réponse organisationnelle et pédagogique sera de type plate-forme (trunks communs, modules spécifiques, passerelles de formation).

**Mots-clés : modularisation, CAP**

<b>STRUCTURES</b>	<b>MODALITES DISPOSITIFS</b>	<b>THEMES</b>	<b>CHAMPS DISCIPLINAIRES</b>
Lycée professionnel	Individualisation Parcours de formation professionnelle Sécurisation des parcours professionnels Partenariat Public mixé	Evaluation Organisation de la classe Nouveau dispositif de formation Climat dans l'établissement Prévention du décrochage scolaire	Enseignement professionnel



## Bilan de l'action

**Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP Maçon**

**Académie de Nancy-Metz**

**LPR Louis Geisler 3, rue de la Belle Orge 88110 RAON L'ETAPE**

### **Ingénierie de formation : CAP Maçon Modularisé et parcours professionnalisants Maçonnerie**

**CR rédigé par Dominique VALENCE (CFC DAFCO) et Jean-Pierre THILLARD (Chef de travaux)**

## **I – Introduction**

Ce CR est une suite des CR PASI élaborés en 2008/2009 et 2009/2010.

L'ingénierie de formation a été terminée fin décembre 2009.

Le CAP est découpé en 12 modules professionnels divisés en un nombre de séquences variable sur une durée totale de 524 heures. Les modules sont rattachés aux unités professionnelles UP1, UP2, UP3,

La plupart des supports d'évaluation élaborés par l'équipe constituée d'enseignants du LP Geisler et des CFC du GRETA de Saint-Dié ont été testés en Formation Initiale.

## **II – Contexte de l'expérimentation PASI 2010-2011**

### *o Public concerné par la modularisation*

La modularisation est mise en œuvre dans des groupes distincts :

- en formation initiale (9 élèves CAP 1<sup>re</sup> année et 7 élèves CAP 2<sup>e</sup> année),
- en formation continue (12 stagiaires en Pré qualification Bâtiment).

### *o Mise en œuvre*

#### *➤ En Formation Initiale*

L'établissement a connu de nombreux changements d'enseignants ce qui freiné la mise en pratique de l'expérimentation du CAP Maçon modularisé.

Un titulaire enseignant a retrouvé son support de poste dans l'établissement mais n'a pas obtenu à la rentrée scolaire l'autorisation de pouvoir suivre les modules de CAP Maçon.

Un contractuel enseignant qui le remplaçait a d'abord dû s'approprier la démarche avant de pouvoir organiser sa progression selon les parcours individualisés des élèves.

L'évaluation a porté sur les modules suivants :

- |  |          |
|--|----------|
| - L'implantation                         | Module 1 |
| - Les bétons, les mortiers               | Module 2 |
| - Les maçonneries brutes                 | Module 3 |
| - Les éléments verticaux en béton armé   | Module 4 |
| - Les éléments horizontaux en béton armé | Module 5 |
| - Les enduits verticaux                  | Module 6 |
| - Les enduits horizontaux                | Module 7 |

Les élèves ayant tous obtenus leur CAP par la voie du Contrôle en Cours de Formation, nous n'avons pas été amenés à délivrer de portefeuilles de compétences.

#### ➤ En Formation Continue

Le groupe de stagiaires du GRETA a travaillé dans le cadre d'une action de formation « Pré qualification pluri métiers du Bâtiment ».

Le module N° 3 « Maçonneries brutes » d'une durée de 40 heures devait être évalué à l'issue de la formation. Ainsi l'acquisition des premiers gestes professionnels aurait permis de conforter le projet professionnel dans le secteur BTP.

Malheureusement, le prescripteur Fonds Publics a souhaité que le GRETA propose un nouveau module « éco-construction (enduits chauds à l'extérieur et terre à l'intérieur) » sans augmenter la durée de formation professionnelle. De fait, les stagiaires n'ont pas obtenu d'attestation de compétences ce qui aurait permis de fidéliser les apprenants dans le domaine de formation BTP.

#### ○ *Comportement des élèves*

Compte tenu du public en formation, il n'a pas été possible de réaliser une vidéo.

Cependant, au fur et à mesure de la progression modulaire, les enseignants ont remarqué que les élèves :

- comprenaient bien la démarche de modularisation
- suivaient leur progression modulaire (contenu, évaluation)
- étaient satisfaits en fin d'année scolaire de leur formation
- acceptaient plus facilement leur certification totale ou partielle
- s'assagissaient au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, devenaient plus attentifs, plus sérieux.

#### ○ *Supports d'évaluation à la modularisation*

L'idée du projet global « Maisonnette » est intéressante.

Chaque apprenant apporte sa contribution à la réalisation d'un ouvrage complet.

Le classeur confié en début de formation devient un outil pertinent car :

- il n'est pas perdu pendant la durée de la formation
- il permet de se mettre au travail sans attendre les consignes de l'enseignant.

○ *organisation des ateliers*

Comme le CAP Maçon est le 1<sup>er</sup> palier de formation du BAC Pro Technicien du Bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros Oeuvre (TBORGO), il faut donc envisager à terme la modularisation du diplôme de niveau IV.

L'enseignant revenu dans l'établissement souhaite organiser l'atelier en créant des supports permettant d'accueillir certains modules. L'essentiel serait de créer un mur polymorphe qui permettrait l'accueil des supports comme :

- les bétons et mortiers
- les éléments verticaux en béton armé
- les éléments horizontaux en béton armé
- Les enduits verticaux
- Les maçonnerie de parement  
les composants pré-fabriqués.

○ *Impacts établissements*

Tout nouvel enseignant entrant doit avoir été formé à partir de la méthodologie du CAP Maçon

**individualisés, des modules spécifiques bâtiment gros œuvre et second œuvre seront mis en place en respectant l'individualisation des apprentissages.**



## Bilan de l'action

**Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation :**

- CAP Peintre Applicateur de Revêtements

CAP Staffeur-Ornemaniste

Académie de Nancy-Metz

LPR Louis Geisler 3, rue de la Belle Orge 88110 RAON L'ETAPE

### Ingénierie de formation : Parcours professionnalisants CAP PAR et CAP Staffeur-Ornemaniste

CR rédigé par Dominique VALENCE (CFC DAFCO) et Jean-Pierre THILLARD (Chef de travaux)

#### **I – Introduction**

Il s'agit d'un transfert d'ingénierie de formation du CAP Maçon Modularisé sur deux diplômes Bâtiment :

- le CAP Peintre Applicateur de Revêtements
- le CAP Staffeur-Ornemaniste.

#### **II – Contexte de l'expérimentation PASI 2010-2011**

##### ➤ **Ingénierie de formation du CAP PAR**

La méthodologie identifiée lors du découpage du CAP Maçon modularisé, a permis d'asseoir plus rapidement l'ingénierie sur ce diplôme professionnel de niveau V. En effet, comme le diplôme est rénové, les compétences sont facilement attribuables aux différents modules.

L'architecture modulaire du CAP Peintre Applicateur de Revêtements comprend 7 modules professionnels.

Le tableau de mise en relations des compétences et savoirs est terminé. Il permet de montrer que le référentiel de formation est couvert.

Un support d'évaluation est en cours d'écriture (Module 4) et devrait être formalisé pour fin août 2011.

L'Inspectrice de filière sera sollicitée en septembre 2011 pour valider les travaux d'ingénierie de formation.

*Public concerné par la modularisation*

La modularisation n'est pas mise en œuvre mais pourrait concerner :

- en formation initiale (7 élèves CAP PAR 1<sup>re</sup> année et 11 élèves CAP PAR 2<sup>e</sup> année),
- en formation continue (0 stagiaire).

➤ Ingénierie de formation du CAP Staffeur-Ornemaniste

Bien que la méthodologie soit identifiée, il a été plus difficile de construire une architecture modulaire.

Le diplôme n'est pas rénové (évaluation en unités capitalisables).

Il a fallu d'abord :

- repérer les activités professionnelles,
- codifier le détail des capacités générales en compétences,
- codifier le détail des savoirs technologiques associés.

Avant de poursuivre le travail de sécurisation des parcours professionnel sur ce diplôme, nous avons demandé la validation de l'inspectrice de filière.

L'architecture modulaire initiale de 5 modules a été revue selon les remarques formulées par l'IEN-ET et comprend désormais 11 modules professionnels.

Le tableau de mise en relations des compétences et savoirs est terminé. Il permet de montrer que le référentiel de formation est couvert.

L'Inspectrice de filière sera de nouveau sollicitée en septembre 2011 pour travailler sur les supports d'évaluation.

*Public concerné par la modularisation*

La modularisation n'est pas mise en œuvre mais pourrait concerner essentiellement l'alternance dans un 1<sup>er</sup> temps, puis la professionnalisation des salariés dans un 2<sup>e</sup> temps :

- en formation initiale (0 élève)
- en formation continue (1 contrat d'apprentissage + 1 contrat de professionnalisation).

*Apport du GRETA*

Un contractuel du GRETA du Sud-Meusien est venu apporter son concours au contractuel enseignant du LP Geisler.

La motivation entre pairs et la reconnaissance de leur expertise professionnelle alliée à la pédagogie leur a permis en cours d'année scolaire de dynamiser la conception de plans d'exécution servant à l'évaluation. Cependant, étant très éloignés géographiquement, la collaboration est plus difficile.

#### **IV – Conclusions 2010/2011**

**Bien que l'année 2010/2011 soit une année difficile pour l'expérimentation du CAP Maçon au sein de l'établissement, le travail d'ingénierie de formation a été valorisé lors d'une rencontre nationale des correspondants académiques modularisation au Ministère.**

**Le transfert sur d'autres diplômes du BTP va permettre à terme de mettre en œuvre des plateformes en Lorraine qui vont contribuer à rationaliser les moyens humains et matériels engagés pour la formation.**

**Des modules transversaux communs aux métiers du BTP pourront être proposés plusieurs fois dans l'année et ouverts à différents publics. En fonction de la prescription de parcours individualisés, des modules spécifiques bâtiment gros œuvre et second œuvre seront mis en place en respectant l'individualisation des apprentissages.**